



Appel d'offre Public Pour Service
Publié par : Counterpart International

Date de lancement : **06 mai 2019**

Numéro de l'Appel d'offres : CSSP-MOROCCO/ RFP2019-009

Nom de l'appel à consultation : **Appui à la Direction Générale des Collectivités Territoriales-DGCL pour l'opérationnalisation du Droit d'accès à l'information au niveau local**

Date limite des questions : **09 mai 2019 à 23h59 heure de Rabat**

Date limite des réponses : **10 mai 2019 à 23h59 heure de Rabat**

Date de clôture pour la présentation des offres : **15 mai 2019 à 23h59 heure de Rabat**

Offre à soumettre par email à l'adresse suivante : technicalbids.cssp@counterpart.org

COUNTERPART International (ci-après désigné "Counterpart") sollicite les services d'un consultant (E) indépendant (E) baséE au Maroc pour les prestations décrites plus en détail ci-dessous. Merci de prendre le temps de lire et de comprendre les présents termes de référence, car l'absence d'une réponse complète implique que votre soumission sera jugée non conforme et éliminée sans autre examen.

Les questions et les offres doivent être adressées à Counterpart International à l'adresse-email suivante : technicalbids.cssp@counterpart.org. (Pas de demandes de renseignements par téléphone, s.v.p.)

INTRODUCTION/INFORMATIONS GÉNÉRALES

Counterpart International est une ONG basée aux États-Unis qui travaille dans le domaine du développement international avec un portefeuille annuel de 65 millions de dollars, financé principalement par des subventions de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et du Département Américain de l'Agriculture (USDA). COUNTERPART INTERNATIONAL aide les gens à bâtir une vie meilleure et un avenir plus durable, communauté par communauté. Nous outillons les individus, les organisations et les communautés-nos homologues- pour qu'ils puissent devenir des créateurs de solutions dans leurs propres familles, leurs communautés, leurs régions et leurs pays. Nous travaillons avec eux dans des contrées du monde où les conditions sont des plus difficiles pour aborder les problèmes sociaux, économiques, environnementaux, de la santé, et de gouvernance qui menacent leurs vies et compromettent leur avenir. Pour plus de renseignements sur Counterpart, veuillez consulter notre site Web à : <http://www.counterpart.org>.

1-PRESENTATION DU PROGRAMME

Le Programme de renforcement des capacités de la société civile au Maroc (Civil Society Strengthening Program – CSSP-Maroc) est un programme, financé par l'USAID, s'étalant sur 4 ans (2015-2019) et mis en œuvre par COUNTERPART INTERNATIONAL en partenariat avec ICNL (INTERNATIONAL CENTER NOT-FOR-PROFIT LAW). Il vise à appuyer les Organisations de la Société Civile (OSC) et les coalitions engagées dans des initiatives de plaidoyer, en vue d'une participation civique accrue dans les affaires publiques et dans l'élaboration et le suivi-évaluation de mise en œuvre des politiques publiques. Le programme entend ainsi encourager un plus grand engagement



entre les OSC et les institutions gouvernementales et favoriser un dialogue constructif et permanent entre les différents acteurs territoriaux. Les Cinq (5) Organisations de Supports Intermédiaires (ISO), bénéficiant de subventions directes de l'USAID, s'inscrivent également dans ces finalités, assistées au besoin par des activités du CSSP.

Dans ce cadre, et en partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCL) le CSSP apporte son appui aux collectivités territoriales pour opérationnaliser les mécanismes de la démocratie participative au niveau local. Ainsi, l'appui objet de la présente collaboration vise essentiellement à contribuer à :

- L'opérationnalisation du droit d'accès à l'information au niveau local ;
- Le renforcement du partenariat entre les collectivités territoriales et les associations locales.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs qualifications et offre financières pour appuyer COUNTERPART dans cette prestation de service. En conséquence à cet appel d'offres, COUNTERPART prévoit émettre un ou plusieurs contrats de service.

2. DESCRIPTION DES TACHES

COUNTERPART cherche un consultantE IndépendantE. Le prestataire recherché doit être expérimenté (E) pour fournir les services décrits dans la section 2.

3. QUALITÉS REQUISES

En vue de réaliser cette mission, le (la) consultantE mobilisé (E) doit avoir une :

- Une expérience de plus de dix ans dans le travail avec les collectivités territoriales et la société civile dans le domaine de la démocratie participative et gouvernance territoriale.
- Expérience approuvée dans le domaine de l'accès à l'information (formation sur l'accès à l'information au profit des collectivités territoriales et la société civile, élaboration des guides et publications en la matière).
- Formation académique en droit administratif, constitutionnel et sciences politiques.
- Maîtrise de la langue arabe et du français requise, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Le prestataire de services adjudicataire doit respecter les principes et les valeurs liés à la confidentialité des informations recueillies pendant la présente consultation et convenir que tous les documents produits pendant la mission sont la propriété de Counterpart International et de la Direction Générale des Collectivités Territoriales.

4. DUREE ET PERIODE D'EXCUTION DE LA MISSION

La mission s'effectuera en étroite collaboration avec le top management du CSSP et la DGCL durant la période Mai-Juin 2019.

5. OFFRE FINANCIERE

Les offres soumises en réponse à cet appel d'offres doivent être établies sur la base d'un montant forfaitaire où il est clairement spécifié le montant net d'impôt et le montant TTC.



Il est à noter que les frais de déplacement liés à la présente consultation seront payés selon la politique des frais de déplacements de Counterpart International au Maroc. Les dépenses encourues pendant la mission seront remboursées sur présentation des factures originales.

La période de validité des offres ne doit pas être inférieure à quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires, à compter de la date limite de la soumission.

6. PROCEDURES ET CRITERES D'EVALUATION

Le Contrat de prestation de services sera établi avec le soumissionnaire dont l'offre suit les instructions du présent appel d'offres, qui satisfait aux exigences d'éligibilité, et qui est considéré comme offrant le meilleur rapport qualité-prix sur la base d'une analyse technique et financière comparative, en fonction de l'application des critères d'évaluation.

L'évaluation des offres se fera selon deux critères principaux : L'offre technique et l'offre financière.

Critère N°1 : L'offre technique

GRILLE D'EVALUATION		
Rubrique	Expertise et formation du soumissionnaire	Note sur 50
1.1	Expertise dans travail avec les collectivités territoriales et la société civile dans le domaine de la démocratie participative et gouvernance territoriale	Supérieure à 20 ans : 20 points <10 et 20 ans > :15 points <5 et 9ans > : 10 points <0 et 4 ans > : 5 points
1.2	Expérience de travail en matière d'accès à l'information	Grande expérience (+ 5) : 15 points Entre 5 et 3 ans : 10 points Entre 3 et 1 an : 5 points 0 expérience : 0 points
1.3	Formation académique en droit administratif, constitutionnel et sciences politiques.	Haut niveau (Bac +6) :15 points Moyen (bac +4) :10 points Bac ≤ diplôme < Bac +4) : 5 points
Rubrique	Démarche et Méthodologie	Note sur 50
2.1	Pertinence de la réponse de l'offre	35
Méthodologie excellente	Approche méthodologique qui retrace les objectifs de la prestation, en détaillant la consistance et comportant une valeur ajoutée par rapport aux spécifications des termes de références	35
Méthodologie satisfaisante	Approche méthodologique qui retrace les objectifs de la prestation en détaillant la consistance.	25
Méthodologie acceptable	Approche méthodologique qui retrace seulement les objectifs de la prestation sans détailler la consistance.	10
Méthodologie non conforme	Approche méthodologique qui est incohérente et/ou non conforme aux objectifs de la prestation.	0
2.2	Clarté de la présentation	15
Présentation excellente	1. Logique et réalisme du plan d'exécution 2. Compréhension des délais	10 05



Un seuil minimum (70%) des points est exigé pour l'offre technique avant analyse de l'offre financière.

Critère N° 2 : L'offre financière

Le contrat sera attribué à l'offre le moins disant des offres techniquement qualifiées (note supérieure à 70 points).

Par ailleurs, après évaluation des dossiers de soumission par le comité de sélection mis en place par Counterpart, celui-ci pourra inviter les deux premiers soumissionnaires ayant reçu les notes d'évaluation les plus élevées pour une présentation orale de leurs offres techniques et financières, leurs expériences et leurs compétences et ce avant la sélection finale et établissement du contrat.

Veillez noter qu'en cas de lacunes importantes en ce qui concerne la conformité aux exigences de cet appel d'offres, une offre peut être considérée comme "non recevable" et ne sera pas examinée.

Counterpart se réserve le droit de renoncer à faire valoir, à sa discrétion, les lacunes dont l'effet quantitatif est peu important.

Il est prévu que le Contrat de services soit établi uniquement sur la base des offres techniques et financières répondant à ces critères. Cependant, Counterpart se réserve le droit de mener l'une ou l'autre des actions suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des précisions sur les offres à un ou plusieurs soumissionnaire(s) les mieux notés dans l'évaluation, avant l'attribution d'une note finale. Ces précisions peuvent être demandées par écrit ou à l'occasion d'une présentation.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires qui satisfont entièrement aux exigences techniques de cet appel d'offres, Counterpart peut lancer une adjudication partielle ou fractionner le marché entre divers fournisseurs, si cela s'avère dans le meilleur intérêt du projet CSSP.
- Counterpart peut annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veillez enfin noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, le soumissionnaire est conscient que l'USAID n'est pas partie à cette consultation et que le soumissionnaire convient que toute réclamation en vertu des présentes doit être soumise - par écrit et avec des explications complètes - au projet CSSP pour examen, étant donné que l'USAID n'examinera pas les réclamations concernant les marchés qui sont exécutés par des partenaires de mise en œuvre. À son entière discrétion, Counterpart prend une décision finale sur toute réclamation liée à ce marché.

7. INSTRUCTIONS DE SOUMISSION DES OFFRES

Les soumissionnaires sont priés de soumettre des offres signées et datées à l'adresse spécifiée dans l'appel d'offres avant la date et heure limite spécifiée dans l'appel d'offres.

Le (la) consultant (E) souhaitant soumettre une offre à cet appel à consultation sont invités à présenter leurs propositions comprenant les éléments suivants :

- La lettre d'accompagnement signée (Voir le modèle dans la section 4) ;



- Le CV actualisé et une copie de la CIN ;
- Une synthèse sur l'historique du consultant (E) en matière de démocratie participative, gouvernance territoriale et en matière d'accès à l'information ;
- Une note méthodologique retraçant les objectifs de la prestation et en détaillant la consistance, la démarche de mise en œuvre et comportant une valeur ajoutée par rapport aux spécifications des présents Termes de Référence ;
- Un plan d'exécution détaillé de la mission ;
- Le taux d'effort des deux consultants exprimés en journées de travail pour la réalisation de la mission ;
- Une offre financière forfaitaire précisant les honoraires de la consultation dont les montants seront hors IGR (30%) ;
- Liste d'au moins 4 références professionnelles (de préférence des missions menées en matière de démocratie participative et gouvernance territoriale et accès à l'information), (Nom et prénom, fonction et coordonnées- téléphone et adresse email et cadre de collaboration) ;
- Tableau de renseignement (signé) sur l'expérience des 3 principales missions réalisées au cours des 3 dernières années en relation avec l'objet de cette prestation. (Voir Annexe 1).
- Exemple de productions en matière d'accès à l'information (rapports, publications, guides...).

Il est envisagé d'accorder un contrat à prix ferme et définitif au soumissionnaire dont l'offre obtient le score d'évaluation le plus élevé. Counterpart se réserve le droit de signer un contrat sur la base de la soumission initiale. Counterpart se réserve le droit de ne signer aucun contrat si les offres reçues ne répondent pas aux besoins de l'organisation. Les offres seront soumises par courriel avant la date limite. Les offres reçues après la date limite seront considérées tardives et ne seront prises en compte qu'à la discrétion de Counterpart. Toutes les offres écrites doivent rester valides pour une durée de 90 jours calendaire à compter de la date limite de soumission.

8. QUESTIONS ET DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENT

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives du présent appel d'offres peuvent être soumises au plus tard le **9 mai 2019 à 23h59 heure de Rabat**, par courrier électronique adressé à : technicalbids.cssp@counterpart.org. Les questions doivent être soumises par écrit ; les appels téléphoniques ne seront pas acceptés.

Seules les réponses écrites envoyées par Counterpart seront considérées comme officielles et seront prises en considération dans le processus de cet appel à consultation et de l'évaluation ultérieure. Toute information verbale reçue des employés de Counterpart ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cet appel à consultation.

9. NOTIFICATION DE LA SÉLECTION

Avant l'expiration de la période de validité de l'appel à consultation, COUNTERPART notifiera le soumissionnaire qui a présenté l'offre ayant obtenu la note la plus élevée, par écrit via le courrier électronique. Des éclaircissements et la révision d'erreurs et d'omissions mineures peuvent être demandés. Après l'achèvement de l'une ou l'autre, le soumissionnaire sera peut-être sollicité de présenter une offre révisée.



Section 1 : Liste de vérification de l'offre

Pour aider les soumissionnaires dans la préparation de leurs dossiers, la liste de vérification suivante rappelle les documents à inclure dans votre dossier de soumission en réponse au présent appel d'offres :

- La lettre d'accompagnement, signée par le (la) consultantE (Voir le modèle dans la section 4) ;
- Le CV actualisé et une copie de la CIN ;
- Une synthèse sur l'historique du consultant (E) en matière de démocratie participative, gouvernance territoriale et en matière d'accès à l'information ;
- Une note méthodologique retraçant les objectifs de la prestation, en détaillant la consistance et la démarche de mise en œuvre ;
- Un plan d'exécution détaillé de la mission ;
- Le taux d'effort du (la) consultant (E) exprimé en journées de travail pour la réalisation de la mission ;
- Une offre financière forfaitaire précisant les honoraires de la consultation dont les montants seront hors IGR (30%) ;
- Liste d'au moins 4 références professionnelles (de préférence des missions menées en matière de démocratie participative et gouvernance territoriale et accès à l'information) à contacter (Nom et prénom, fonction et coordonnées- téléphone et adresse email et cadre de collaboration) ;
- Tableau de renseignement (signé) sur l'expérience des 3 principales missions réalisées au cours des 3 dernières années. (Voir Annexe 1) ;
- Exemple de productions en matière d'accès à l'information (rapports, publications, guides...).



Section 2 : Spécifications et Exigences techniques

Les présents Termes de Références décrivent les objectifs, les résultats attendus, les phases de la prestation et les livrables attendus de la mission.

Le rôle du consultant (E) consiste en la réalisation des actions suivantes :

1. L'élaboration du « **Guide Pratique du Chargé/e de l'Information** » destiné aux responsables de l'accès à l'information au niveau des collectivités territoriales ;
2. La facilitation d'un atelier de présentation du « **Guide Pratique du Chargé/e de l'Information** »
3. La mise à jour de la stratégie de partenariat entre les collectivités territoriales et la société civile avec les trois guides :
 - a. Guide des procédures d'octroi des subventions et partenariat entre les communes et les associations.
 - b. Guide des procédures de partenariat entre les provinces/préfectures et associations.
 - c. Guide des procédures de partenariat entre les régions et associations.

I- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif global de cette mission est de contribuer à l'opérationnalisation des mécanismes de la démocratie participative au niveau local. D'une manière précise, le résultat attendu de cet appui est de disposer de :

- **Guide Pratique du Chargé/e de l'Information** pour opérationnaliser le droit d'accès à l'information au niveau des collectivités territoriales (communes, provinces et régions) en langue arabe.
- Une stratégie de partenariat avec la société civile
- Trois guides procédurales cadrant l'octroi des subventions et le partenariat avec les associations.

II-DESCRIPTION DE LA MISSION

1-Déroulement de la mission: La présente mission s'articule autour des actions principales suivantes :

1. L'élaboration du « **Guide Pratique du Chargé/e de l'Information** » : Ce guide sera destiné aux élus et cadres des collectivités territoriales. L'objectif est de mettre à leur disposition un guide pratique décrivant la procédure d'opérationnalisation du droit d'accès à l'information tel que défini dans la loi N 31-13 relative au droit d'accès à l'information et la circulaire N 2 du 25 Décembre 2018 adressée par le ministère de la réforme de l'administration et de la fonction publique à l'ensemble des intervenants dans l'application de la loi 31-13 ainsi que



la lettre adressé par la Direction Générale des Collectivités Locales aux walis et aux gouverneurs des provinces et préfectures.

2. Facilitation d'un atelier de présentation du « **Guide Pratique du Chargé/e de l'Information** »
3. La mise à jour de la stratégie de partenariat entre les collectivités territoriales et la société civile ainsi que trois guides des procédures d'octroi des subventions et partenariat avec la société civile : il s'agit des documents qui ont été produits par le CSSP avec les collectivités partenaires dans le cadre d'une mission antérieure. La mise à jour doit prendre en considération les changements contextuels et organisationnels liés aux collectivités territoriales à titre indicatif : la circulaire du ministère de l'intérieur adressée aux collectivités territoriales N D 2185 du 5 Avril 2018 ayant pour objet le partenariat et l'octroi des subventions aux associations par les collectivités territoriales.

La mise à jour inclura également les dispositions de la loi du droit d'accès à l'information et toute autre réglementation en relation avec l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales.

L'approche préconisée pour la réalisation de la présente mission est l'approche participative. Le (la) consultant (E) mènera des entretiens/sessions de travail avec les responsables de ces actions au niveau de la DGCL et du CSSP. Il pourra aussi proposer des ateliers et focus groupes au niveau des collectivités territoriales dont le choix se fera en étroite concertation avec la DGCL. Des entretiens peuvent être aussi menés avec des organisations de la société civile.

2-Livrables de la consultation : Dans le cadre de cette mission, le (la) consultant (E) aura à livrer les documents/livrables suivants :

1. **Guide Pratique du Chargé/e de l'Information**
2. **La version mise à jour de la stratégie de partenariat entre les collectivités territoriales et la société civile incluant les trois guides :**
 - Le guide des procédures d'octroi des subventions et partenariat entre les communes et les associations.
 - Le guide des procédures de partenariat entre les provinces/préfectures et associations.
 - Le guide des procédures de partenariat entre les régions et associations.
3. **Le Rapport final** : Ce rapport couvre toute la mission, incorpore une synthèse de tous les produits et inclut les leçons apprises et les recommandations pour le futur.



Section 3 : La lettre d'accompagnement pour les Consultants personnes physiques

À l'attention de : Counterpart International
Civil Society Strengthening Program
39, rue Abou Derr, Haut Agdal, Rabat, Maroc

Référence : Appel d'Offres n° CSSP-MOROCCO/RFP2019-009

À qui de droit :

Je, soussigné, soumet par les présentes l'offre ci-jointe pour réaliser tous les travaux nécessaires pour mener à bien les activités et les exigences, telles que décrites dans l'appel d'offres dont les références sont citées ci-dessus. Veuillez trouver ci-joint notre offre.

Je reconnais et accepte par les présentes tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions figurant dans l'appel d'offres susmentionné. Je certifie en outre que je suis admissible pour participer à cet appel d'offres, conformément aux termes de cette consultation et aux règlements de l'USAID.

En outre, je certifie par les présentes qu'au meilleur de ma connaissance et de ma conviction :

- Je n'ai pas de relations familiales ou financières étroites avec aucun membre du personnel de Counterpart ou du Programme CSSP (*Civil Society Strengthening Program*).
- Je n'ai pas de relations familiales ou financières étroites avec tout autre soumissionnaire qui présente une proposition en réponse à l'appel d'offres susmentionné ; et
- Les prix de mon offre ont été calculés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un quelconque soumissionnaire ou concurrent en vue de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans ma proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Je comprends et je consens aux interdictions de Counterpart contre la fraude, la corruption, et les dessous-de-table.

Je certifie par les présentes que les reconnaissances, attestations et autres déclarations ci-incluses sont exactes, actuelles, et complètes.

Signature : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Adresse du signataire : _____



Téléphone et adresse e-mail du signataire : _____

Le signataire, a-t-il un compte bancaire actif (Oui/Non) ? _____



Annexe 1

Tableau de renseignement sur l'expérience des 3 principales missions réalisées au cours des 3 dernières années

Mission réalisée	Nom de l'Employeur	Adresse	Téléphone	Personne de contact	Date de consultation	Nombre de jours	Taux Journalier en Dirhams Net d'impôt sur le Revenu (30%)
					De :		
					A :		
					De :		
					A :		
					De :		
					A :		
					De :		
					A :		

Nom & Prénom :

Date :

Signature :